



NOS 6 PROPOSITIONS pour des territoires circulaires

Mandat 2026-2032



ÉDITO



Jean Hornain
Directeur général de Citeo

Depuis plus de trente ans, Citeo est aux côtés des élus locaux dans une mission essentielle : la collecte et le tri des déchets ménagers. Dès les années 1990, les élus ont été en première ligne pour faire avancer l'économie circulaire en France. Grâce à cette mobilisation constante, les habitants disposent partout d'un service public de prévention et de gestion des déchets qui est devenu un véritable socle de la transition écologique locale.

Au cours du dernier mandat, cette dynamique s'est encore renforcée, notamment pour les emballages en plastique. La simplification du geste de tri, qui sera partagée par tous les Français en 2026, illustre les progrès réalisés collectivement. Elle s'inscrit en cohérence avec la montée en puissance de l'écoconception et des filières de recyclage. Citeo l'a pilotée avec toutes les parties prenantes, pour réduire l'impact des emballages ménagers et transformer les déchets qui en sont issus en nouvelles ressources.

L'économie circulaire se concrétise ainsi au quotidien dans vos territoires. Elle constitue une composante de l'action écologique locale, tout en apportant un service indispensable aux habitants, pour qui la préservation de l'environnement est une priorité à l'échelle locale⁽¹⁾.

À l'approche des élections municipales de 2026, un nouveau cap s'ouvre. L'urgence climatique se conjugue à des contraintes économiques importantes. Ce contexte de plus en plus exigeant nous invite à aller plus loin, y compris grâce aux leviers de la réduction et du réemploi. Vous, élus, futurs élus, avez le pouvoir de transformer la gestion des déchets en un outil de performance écologique, mais aussi financière et sociale pour vos territoires.

Citeo sera bien sûr à vos côtés dans cette nouvelle étape. Ensemble, nous pouvons bâtir des territoires plus résilients, plus performants, plus connectés aux besoins des habitants. Les 6 propositions présentées dans ce document peuvent vous aider à transformer ces ambitions en décisions concrètes et en résultats tangibles.

Et ainsi, faire de chaque territoire un moteur de l'économie circulaire en France.



L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, UNE RÉPONSE CONCRÈTE AUX DÉFIS DE VOTRE TERRITOIRE

Le service public de prévention et de gestion des déchets fait partie des missions essentielles du bloc communal. Il répond à un besoin fondamental lié à la salubrité publique, mais il est désormais devenu un outil majeur d'accélération de la transition environnementale du territoire.

Les intercommunalités, qui délèguent parfois sa gestion, toute ou partie, à des opérateurs privés, en ont la compétence. À travers son exercice, les élus peuvent prévenir la production de déchets, en améliorer la valorisation et développer le réemploi, pour contribuer à réduire les pressions sur les ressources naturelles et le climat.

L'économie circulaire au service de vos habitants et de votre territoire :

- ⇒ Elle répond à l'urgence climatique qui demeure au cœur des préoccupations des Français, en particulier lorsque les réponses se traduisent par des solutions concrètes en faveur de la préservation de l'environnement.
- ⇒ Elle favorise une meilleure maîtrise budgétaire, en évitant le recours – coûteux – à l'incinération ou au stockage, et en générant des ressources liées à la revente des matières collectées et triées. Plus généralement, investir en faveur de leviers d'économie circulaire est de nature à optimiser sur le long terme les coûts, et à limiter leur répercussion sur les ménages.
- ⇒ Elle améliore leur cadre de vie, à travers des solutions adaptées à leurs modes de vie qui contribuent à la propreté du territoire. Plus largement, c'est l'attractivité de la commune ou de la ville qui est renforcée, à travers une politique valorisant son image économique et environnementale.
- ⇒ Elle renforce le développement économique local en favorisant l'essor et la consolidation d'activités industrielles de réemploi, de tri et de recyclage. Ces filières génèrent des emplois durables et non délocalisables, contribuant à des économies locales plus résilientes, essentielles à la construction d'une souveraineté industrielle.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, ÇA COMPTE !

800 000
emplois dans l'économie circulaire en France

72 KG
d'emballages et de papiers triés par habitant en 2024, soit +5% par rapport à 2020

2,4 M
de tonnes de CO₂ évitées grâce au recyclage des emballages ménagers par an

NOS OBJECTIFS COLLECTIFS

-15 %
d'emballages ménagers d'ici à 2030 par rapport à 2018

10 %
d'emballages réemployés en 2027

55 %
d'emballages en plastique recyclés en 2030

(1) AMF x Cevifop 2025.

PROPOSITION 01

ADAPTER LE SERVICE DE COLLECTE AUX NOUVEAUX USAGES

Trente ans après ses débuts, la collecte sélective s'est transformée. Grâce à l'engagement des élus locaux, tous les habitants de l'Hexagone peuvent désormais trier tous leurs emballages et papiers. D'ici fin 2026, ce sera aussi le cas des territoires ultramarins.

Dans ce contexte, il est essentiel d'offrir aux citoyens un service de collecte adapté, au coût le plus juste. Il doit permettre de renforcer le geste de tri et le recyclage.

Les leviers sont divers et doivent s'adapter à chaque territoire :

- **Adapter la fréquence de collecte des emballages chez l'habitant.** La mesure des taux de remplissage permet d'ajuster le service : augmenter la taille des bacs si nécessaire ou, à l'inverse, réduire la collecte des ordures résiduelles pour encourager le tri.
- **Mettre en place des points d'apport volontaire accessibles.** Un choix performant, notamment dans les zones touristiques, grâce à un maillage cohérent et des points de collecte propres et fonctionnels.

ILS L'ONT FAIT !

Points de tri renouvelés et dotés de colonnes dédiées aux cartons d'emballages, compostage des biodéchets... **Ouest Aveyron Communauté** a opéré la refonte complète de sa collecte des déchets ménagers en annonçant un objectif de tarification incitative à terme. Résultat : +18 % de tri, -15 % d'ordures ménagères et réduction des erreurs de tri.



ÇA COMPTE !

12 KG
de carton
par habitant restent
en moyenne dans
les ordures ménagères

80%
des Français estiment
que l'extension des règles de tri
à tous les emballages incite
à trier et simplifie leur geste⁽¹⁾

x 2

Les coûts et les performances de collecte en milieu identique peuvent varier du simple au double, en fonction de l'optimisation du dispositif

- **Diagnostiquer les erreurs de tri** pour cibler les actions de sensibilisation efficaces. Des technologies pour identifier ces erreurs se déploient déjà et seront des solutions efficaces demain.
- **Proposer des solutions de collecte séparée ou de réemploi des cartons** liés au e-commerce facilite le tri pour les habitants et la collecte pour la collectivité.

Ces solutions favorisent l'adhésion des usagers et garantissent la pérennité économique du service en maîtrisant les coûts sans les répercuter sur les ménages.

⁽¹⁾ Les Français, la collecte des déchets et le réemploi, sondage Toluna – Harris Interactive pour Citeo, 2025 (voir page 10).

PROPOSITION 02

FACILITER LE TRI EN HABITAT COLLECTIF

La quantité d'emballages et de papiers triés varie nettement entre les communes rurales et les communes urbaines, principalement en lien avec des contraintes spécifiques à l'habitat en ville : manque d'espace, pratiques hétérogènes, habitudes de consommation différentes.

En particulier, **le tri en habitat collectif continue de constituer un défi pour les collectivités.** La diffusion de l'information y est difficile, comme l'identification des ménages. Ces derniers, ainsi que les bailleurs, ne disposent pas toujours d'espaces suffisants pour stocker les déchets.

Dans ce contexte, la mise en place d'une fiscalité incitative, éprouvée et efficace en habitat pavillonnaire, apparaît souvent complexe, voire injuste pour les habitants. Pour lever ces freins, les solutions seront collectives.

ÇA COMPTE !

76 KG vs 44 KG

La quantité moyenne d'emballages triés par habitant peut varier du simple au double entre milieu rural et urbain

44%

des logements ne sont pas équipés d'un local de stockage interne, y compris dans des immeubles récents

3 SUR 10

Français vivant en habitat collectif ne se considèrent pas informés sur la collecte de leurs déchets⁽¹⁾

ILS L'ONT FAIT !

Le Pôle Habitat Colmar Centre Alsace, principal bailleur de l'agglomération de Colmar, mène des actions de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets. La collectivité contribue à ces actions à travers les interventions régulières d'un ambassadeur du tri, l'organisation d'animations de proximité mais aussi la sensibilisation du bailleur grâce à des visites de centres de tri.



Elles doivent mobiliser toutes les parties prenantes et associer les habitants. En ce sens, les élus peuvent engager les actions suivantes :

- **Embarquer les autres filières déchets et l'ensemble des parties prenantes de l'habitat collectif :** bailleurs sociaux et privés, gardiens, régies de quartier, associations locales, etc.
- **Développer des actions de sensibilisation ciblées,** adaptées aux usages et aux différents profils d'habitants en habitat collectif.
- **Mettre en place des solutions de collecte de proximité,** qui facilitent l'accès aux points de tri tout en réduisant les contraintes liées au logement.

⁽¹⁾ Les Français, la collecte des déchets et le réemploi, sondage Toluna – Harris Interactive pour Citeo, 2025 (voir page 10).

INCITER AU TRI POUR EN FAIRE UN RÉFLEXE

Près d'un quart des déchets ménagers résiduels est encore constitué d'emballages et de papiers. Le geste de tri, volontaire et gratuit, ne suffit plus car ses performances plafonnent. Pour faire de celui-ci un réflexe pour tous, les élus peuvent se doter d'outils incitatifs.

La fiscalité en est un. Mal comprise des habitants qui subissent une hausse moyenne de 3 % par an de la taxe (TEOM) ou de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM), il est possible de lui redonner du sens à travers une **tarification incitative**. Elle consiste à intégrer une part variable dans le calcul de la REOM ou de la TEOM en fonction de la quantité d'ordures ménagères résiduelles produites par l'habitant.

Solution éprouvée, la tarification incitative est efficace lorsqu'elle est mise en place de façon équitable et adaptée. Elle permet de :

- **Diminuer le volume** de déchets ;
- **Augmenter le tri** des emballages ;
- **Réduire la facture** des habitants ;
- **Renforcer la transparence** et la participation.

ÇA COMPTE !

1 SUR 10

Français ne s'estime pas informé sur le coût de la gestion des déchets et de sa facture⁽¹⁾

± 40 %
d'emballages et de papiers triés avec la tarification incitative

77 %
des Français sont favorables au principe de la tarification incitative

ILS L'ONT FAIT !

Depuis cinq ans, **Versailles Grand Parc** a mis en place une « tarification écoresponsable », composée d'une part fixe de la TEOM⁽²⁾ et d'une part variable, en fonction du nombre de collectes du bac d'ordures ménagères résiduelles ou de dépôts dans les bornes de collecte. Associée à une communication positive et pédagogique, elle a permis d'augmenter la collecte des emballages et papiers de 10 % en un peu plus d'un an.



Les citoyens attendent cette mesure pour voir leurs efforts récompensés par une baisse de leur facture lorsqu'ils trient mieux et réduisent leurs déchets.

À ce jour, seuls 7,7 millions de Français sont concernés. La tarification incitative demande une forte volonté politique et des efforts de pédagogie, et peut se heurter à des contraintes de mise en œuvre, surtout en zones urbaines. Citeo accompagne les élus localement, et œuvre sur le plan national pour assouplir le cadre législatif et ainsi faciliter l'activation de ce levier.

D'autres outils incitatifs sont à étudier, comme la consigne ou les contrats à la performance avec les opérateurs. Signés entre collectivités et prestataires de collecte, ces contrats sont souvent négociés dans le cadre de dialogues compétitifs. À travers des objectifs partagés et des incitations financières, ils permettent aux élus d'encourager les opérateurs à transformer leurs pratiques : des partenariats gagnants-gagnants.

(1) Les Français, la collecte des déchets et le réemploi, sondage Toluna – Harris Interactive pour Citeo, 2025 (voir page 10).
(2) Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

TRIER PARTOUT POUR UNE VILLE PLUS PROPRE

25 % des citoyens attendent de leur futur maire un territoire propre⁽¹⁾. Pourtant, 6,4 millions d'emballages sont encore jetés au sol chaque jour⁽²⁾. Les causes sont multiples. Au-delà des incivilités, l'envol, la consommation nomade ou les flux ponctuels liés au tourisme et aux événements favorisent ces déchets. Un phénomène souvent aggravé par des équipements de collecte inadaptés.

Ces déchets sont un véritable fléau pour la biodiversité – 80 % des déchets marins proviennent de la terre – et une source de coûts importants pour les collectivités. Ainsi, les maires ont tout à gagner à renforcer leur engagement en faveur d'une commune propre.

Le tri dans l'espace public est une réponse efficace. Bien pensé et dimensionné, son déploiement présente plusieurs atouts :

- **Capter les 70 000 tonnes d'emballages consommés dans l'espace public** pour les recycler ;
- **Permettre au citoyen de trier partout**, renforçant son adhésion au geste de tri ;
- **Prévenir l'apparition de déchets** abandonnés.

ILS L'ONT FAIT !

En supprimant les corbeilles présentes sur les plages et dans les jardins, et en les remplaçant par des abris-bacs plus visibles et mieux placés, la ville de Marseille accélère le déploiement du tri dans l'espace public et contribue à prévenir l'abandon de déchets et ses lourdes conséquences sur la biodiversité.



(1) Sondage Odoxa pour Public Sénat, août 2025.
(2) Soit 1 % des emballages ménagers mis en marché chaque année. Étude de caractérisation du gisement des déchets abandonnés dans les milieux urbains, Citeo, 2023-2024.
(3) Les Français, la collecte des déchets et le réemploi, sondage Toluna – Harris Interactive pour Citeo, 2025 (voir page 10).
(4) Observatoire du geste de tri, Citeo, 2024.

ÇA COMPTE !

25 %

du territoire hexagonal seulement bénéficie du tri dans l'espace public

83 %

des Français jugent leur commune propre. Ce chiffre diminue à 75 % pour ceux vivant dans des villes de plus de 100 000 habitants⁽³⁾

9 SUR 10

habitants pensent que les équipements de tri hors domicile contribuent à garder les sites propres et montrent l'engagement des acteurs pour le territoire⁽⁴⁾.

Citeo accompagne les élus dans le déploiement de dispositifs adaptés à chaque environnement : abris-bacs dans les parcs ou aux abords des plages, dispositifs éphémères lors des événements, dimensionnement de nature à capter les emballages de consommation nomade en ville, communication systématique auprès des usagers, etc. Le tri se développe ainsi dans l'ensemble des espaces publics, de la rue aux établissements recevant du public, prolongeant le geste désormais bien ancré à la maison.

Cet enjeu s'inscrit dans une stratégie globale de propreté des rues et des espaces naturels, accompagnée financièrement et techniquement par Citeo. Structurés autour du diagnostic, de la prévention et du nettoyage, les plans de lutte contre les déchets abandonnés réduisent durablement les pollutions visibles et leurs impacts environnementaux et économiques. Ils reposent sur l'identification des sources, la sensibilisation des habitants et la collaboration avec les acteurs locaux – gestionnaires d'espaces naturels, commerçants, associations – pour déployer des solutions ciblées et efficaces.

PROPOSITION 05

DÉVELOPPER LE RÉEMPLOI LOCAL

Avec l'explosion de nouveaux modes de consommation (restauration à emporter, vente à distance...), le réemploi devient essentiel pour **réduire les emballages à usage unique**. Il permet aux habitants de rapporter leurs emballages en magasin via une consigne, ou d'apporter leur propre emballage pour le vrac, et de fait, limite la production de nouveaux emballages.

Les industriels jouent un rôle clé en amont. Avec eux, ainsi qu'avec les acteurs de la logistique, de la récupération et du lavage, Citeo développe l'offre d'emballages réemployables standardisés et déploie un dispositif national mutualisé de réemploi, expérimenté depuis juin 2025 jusqu'à fin 2026 dans quatre régions (Bretagne, Hauts-de-France, Normandie et Pays de la Loire).

L'offre de réemploi peut aussi être renforcée à l'échelle locale. Les collectivités peuvent être moteurs en mobilisant les acteurs de leur territoire ou en se montrant exemplaires dans leurs propres services.

Elles faciliteront la transition vers le réemploi en soutenant les **restaurateurs**, via un réseau local de commerçants engagés, la mise à disposition d'un parc de contenants réutilisables, de solutions de traçabilité ou encore la diffusion de campagnes de sensibilisation.

ILS L'ONT FAIT !

Pour limiter les emballages en plastique à usage unique en période estivale, **Grand Chambéry** met à disposition de la vaisselle réemployable auprès des food-trucks. En partenariat avec la ville et les acteurs locaux, la collecte et le lavage sont organisés pour permettre le réemploi des contenants.



ÇA COMPTE !

16 MILLIONS
de consommateurs concernés
par l'expérimentation du réemploi dans 4 régions

4
utilisations suffisent
pour qu'un emballage
en verre réemployable ait
un bilan environnemental
plus favorable que celui
d'un emballage en verre
à usage unique⁽¹⁾

2/3
des Français souhaitent
avoir accès à une offre
d'emballages réemployables
plus large lorsqu'ils vont
à un événement ou
achètent en restauration
à emporter⁽²⁾

Pour les événements, **un stock partagé ou des services de location de vaisselle et d'emballages réemployables offrent une alternative concrète** aux plastiques à usage unique.

Les collectivités peuvent également montrer l'exemple **dans leurs services de portage à domicile ou de restauration collective**, en privilégiant des contenants réemployables, comme des barquettes en verre ou inox pour le CCAS⁽³⁾, ou des bacs gastronomiques en inox pour les cantines scolaires.

Depuis 2018, la loi Égalim fixe un objectif clair : la fin des contenants alimentaires en plastique à usage unique pour la cuisson, le réchauffage et le service.

(1) Étude Ademe, 2023.
(2) Les Français, la collecte des déchets et le réemploi, sondage Toluna – Harris Interactive pour Citeo, 2025 (voir page 10).
(3) Centre communal d'action sociale.

PROPOSITION 06

FORMER À L'ÉCO-CITOYENNETÉ ET MOBILISER

Le geste de tri a été simplifié et harmonisé mais des doutes persistent. Par exemple, la notion d'emballage n'est pas toujours claire pour les citoyens. Plus inquiétant, 40 % de la population pense que tous les emballages sont mélangés après le tri, dans un contexte de défiance plus général⁽¹⁾.

Le citoyen reste le maillon clé de l'économie circulaire : au-delà de lui permettre de trier, il est essentiel de continuer à l'informer et le convaincre de l'utilité du réemploi, du tri et du recyclage.

Les collectivités, au plus près du terrain et en charge de la collecte quotidienne des déchets, jouent un rôle clé de pédagogie. Elles peuvent entreprendre et renforcer plusieurs types d'actions :

- **Renforcer et clarifier la diffusion de l'information** auprès des habitants via une diversité de supports : stickers sur les bacs et les bornes de tri, envoi de guides/mémo-tri et calendriers de collecte, affichage sur les camions de collecte.
- **Communiquer via des campagnes locales**, dans la continuité de celles portées par Citeo à l'échelle nationale, ou grâce aux ambassadeurs du tri qui échangent directement avec les habitants.
- **Sensibiliser dès le plus jeune âge dans les écoles**, à travers des ressources pédagogiques adaptées aux programmes scolaires, à destination des enseignants, et des partenariats comme avec Éco-École.
- **Impliquer directement les citoyens** pour leur permettre de comprendre l'impact de leurs gestes, par exemple via des visites de centres de tri ou des opérations citoyennes de nettoyage des déchets abandonnés, en lien avec les associations locales.

Pour plus de cohérence, le message peut s'étendre à de nouveaux écocgestes liés à la réduction, au réemploi et au recyclage. En sensibilisant par exemple à la consigne lorsqu'elle est présente sur le territoire.

Citeo sensibilise les Français chaque année sur le tri des emballages et papiers avec des campagnes plurimédia (TV, presse, affichage, RS...). En 2025, pour aider les collectivités à collecter mieux et plus d'emballages dans les bacs de tri, Citeo a réalisé une campagne qui initie la question que doivent se poser les Français au moment de jeter leurs déchets : « C'est un emballage ou pas ? », avec une réponse simple « Si c'est oui, c'est dans le bac de tri ! » Une campagne dont les créations sont à disposition des collectivités sur la plateforme www.trionsplus.fr – comme tous les autres supports de sensibilisation produits par Citeo.



ÇA COMPTE !

80%
des Français disent qu'ils
seraient plus incités à trier s'ils
étaient mieux informés sur le
devenir des déchets⁽¹⁾

86%
des Français trient leurs
emballages, dont 53 %
systématiquement⁽²⁾

3 600
ambassadeurs du tri
financés par Citeo
au national en 2024

15 000
écoles abonnées
au magazine pédagogique
de Citeo Eco Junior

(1) Les Français, la collecte des déchets et le réemploi, sondage Toluna – Harris Interactive pour Citeo, 2025 (voir page 10).
(2) Observatoire du geste de tri, Citeo, 2024.

SONDAGE QU'EN PENSENT LES FRANÇAIS ?

Les questions de propreté et d'économie circulaire s'invitent dans le débat municipal. Un sondage ⁽¹⁾ Toluna Harris Interactive pour Citeo mené en octobre 2025 auprès de 3 000 Françaises et Français met en lumière un électorat attentif à la gestion de ses déchets et en demande d'actions efficaces pour un cadre de vie plus durable.

COLLECTE DES DÉCHETS

80%

des Français estiment que l'extension des règles de tri à tous les emballages incite à trier et simplifie leur geste

3 SUR 4

Français vivant en habitat collectif souhaitent que le nombre de points de tri et la quantité ou la taille de leur bac de tri augmentent

INCITATION AU TRI

1 SUR 2

Français ne se sent pas informé sur le coût de la gestion des déchets et de sa facture

77%

des Français sont favorables au principe de la tarification incitative

80%

des Français disent qu'ils seraient plus incités à trier s'ils étaient mieux informés sur le devenir des déchets

PROPRETÉ DES COMMUNES

83%

des Français jugent leur commune propre. Ce chiffre diminue à 75 % pour ceux vivant dans des villes de plus de 100 000 habitants

RÉEMPLOI ET EMBALLAGES

1 SUR 2

Français utilise régulièrement au moins une solution de réemploi (emballages réemployables, vrac, recharge)

2/3

des Français souhaitent avoir accès à une offre d'emballages réemployables plus large lorsqu'ils vont à un événement ou achètent en restauration à emporter

64%

des Français estiment que les collectivités territoriales ont un rôle prioritaire à jouer pour développer le réemploi, presque autant que les grandes enseignes

CITEO UN PARTENAIRE ENGAGÉ À VOS CÔTÉS

Depuis plus de trente ans, Citeo agit pour réduire l'impact environnemental des emballages ménagers et des papiers dans le cadre de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP).

Concrètement, Citeo :

- ⇒ **Accompagne les entreprises**, metteurs en marché soumis à la REP, à adapter leurs modes de production et de distribution vers des modèles plus circulaires et durables.
- ⇒ **Soutient techniquement et financièrement les opérations dans les territoires avec les collectivités locales** et les opérateurs (boucles de réemploi, collecte, tri industriel, filières de recyclage).
- ⇒ **Mobilise tous les acteurs de l'économie circulaire**, en particulier les citoyens consommateurs à l'adoption des pratiques responsables (réemploi, geste de tri...).

Dans le cadre de ses missions, Citeo intervient pour contribuer à couvrir les coûts de collecte et de tri optimisés des déchets d'emballages ménagers et papiers supportés par les collectivités, et accompagner vos investissements dans des dispositifs performants.

A vos côtés depuis 1992, Citeo participe à répondre aux attentes des citoyens en simplifiant le geste de tri, en le rendant possible du domicile à l'espace public, en développant les nouveaux usages comme le réemploi, et en renforçant la propreté et la lutte contre les déchets abandonnés.

645

collectivités locales soutenues par Citeo pour financer leur service public de gestion des déchets d'emballages et papiers

994 M€

de financement pour la collecte et le tri en 2024

soit
14,5 €
par habitant

NOS OFFRES POUR VOUS ACCOMPAGNER SUR LES EMBALLAGES ET PAPIERS

SOUTENIR LA COLLECTE ET LE TRI

Soutien financier et traçabilité des tonnages, espace en ligne sécurisé pour accéder à votre contrat et données.

VOUS ACCOMPAGNER TOUTE L'ANNÉE

Rendez-vous réguliers, visites terrain et suivi continu pour améliorer vos performances.

&

CRÉER DU LIEN

Ateliers, webinaires, échanges entre pairs... Pour partager expériences et bonnes pratiques.

&
VOUS GUIDER
Diagnostic personnalisé.



DÉVELOPPER LA PERFORMANCE DE LA FILIÈRE

Via nos Appels à projets pour stimuler collecte, réemploi, tri et innovation.



VOUS DONNER LES MOYENS D'AGIR

Ressources, fiches pratiques, outils de mobilisation pour les habitants et formations pour vos agents.

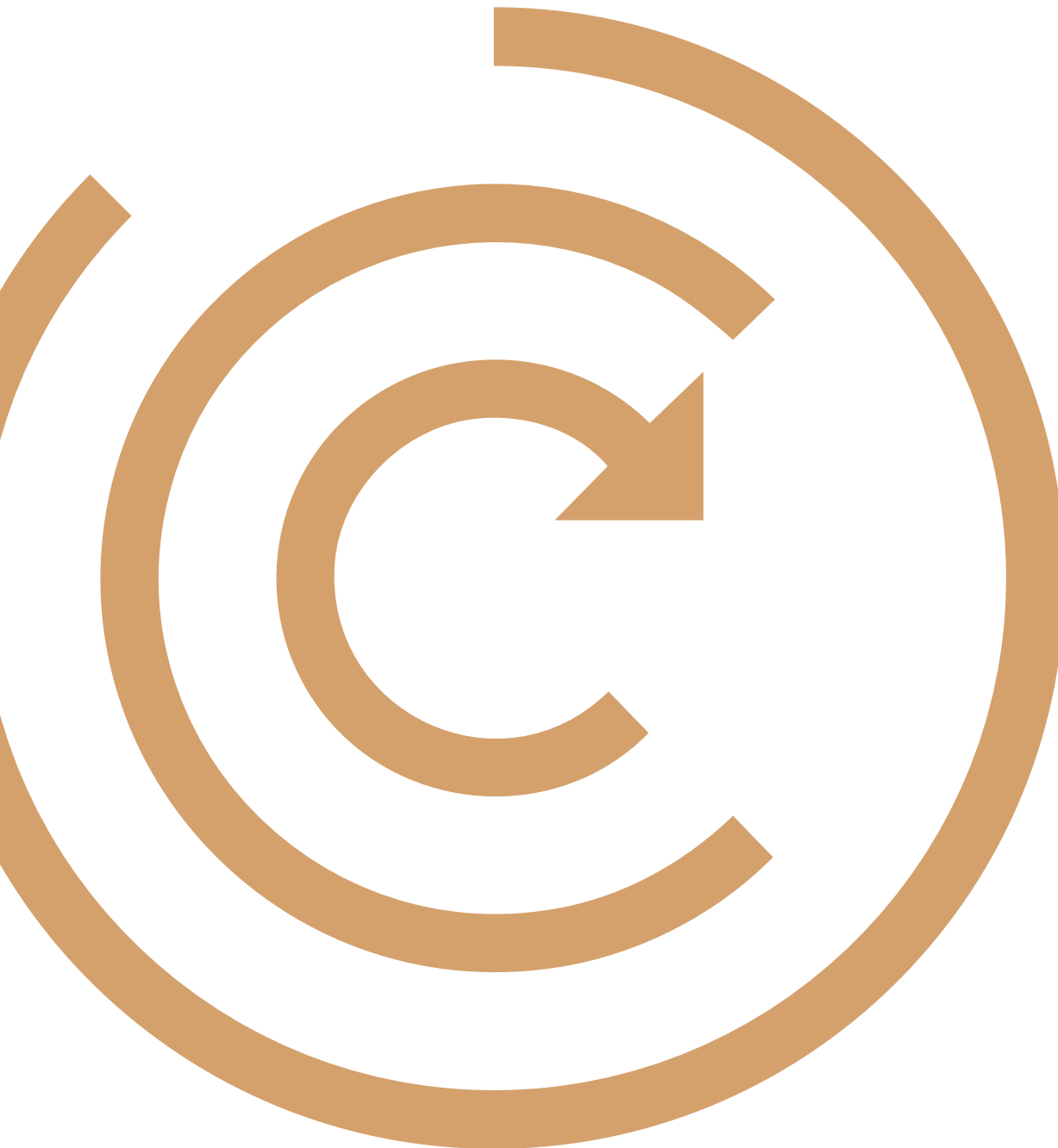


FAIRE RAYONNER VOS ENGAGEMENTS

Valorisation des réussites locales, témoignages et partenariats.



(1) Questionnaire auto-administré en ligne, redressé selon sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région.



Tous les papiers se trient, ce document aussi !

CITEO

www.citeo.com

Publié par Citeo | Conception-réalisation : HAVAS ^{SPR} | Photos : médiathèque Citeo, Getty Images | Imprimé sur papier recyclé | Novembre 2025 | Le présent document demeure la propriété de Citeo. Il est transmis à titre purement informatif et n'a pas valeur d'avis ou de recommandation technique et/ou juridique. Bien que tous les efforts aient été consentis pour que les informations contenues soient correctes et à jour, Citeo décline toute responsabilité en cas d'erreur ou d'omission. Citeo ne garantit ni la pérennité, ni l'exhaustivité de ces informations, au regard notamment de l'évolution ou de l'interprétation de la réglementation en vigueur, de l'état de l'art ou des dispositifs de la filière des emballages ménagers et des papiers graphiques. A ce titre, le détenteur reste seul responsable de l'utilisation de ce document.